

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 51

Artikel: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger



Les jeunes Suisses de l'étranger au Tessin

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger a organisé, du 23 juillet au 11 août, un camp itinérant au Tessin pour nos jeunes compatriotes de l'étranger. Le 1^{er} jour les 100 participants, de 23 pays, parmi lesquels des jeunes du Japon, des USA, du Paraguay et du Sénégal, se retrouvèrent à Giubiasco. Cette première journée leur permit d'effectuer les préparatifs nécessaires, de se faire une idée de la région et de ses habitants, d'établir les premiers contacts avec les autres participants au camp et avec les moniteurs. Plus d'un s'est sans doute senti quelque peu perdu, avec sa petite valise, dans le gigantesque «Mercato coperto» de la commune de Giubiasco, mais l'excellente ambiance ne laissa pas le temps aux jeunes d'avoir le mal du pays.

Le deuxième jour les participants effectuèrent une petite excursion, qui leur donna un avant-goût de ce qui les attendait les jours suivants, et qui leur permit de «rôder» pieds et chaussures. Ceux qui avaient cru que de petites san-

Ce qui vous attend aux camps d'hiver.



dales de gymnastique suffisent pour affronter les collines et montagnes tessinoises furent bien vite détrônés par les organisateurs, qui leur remirent des chaussures de marche adéquates.

Le troisième jour, les groupes, composés de huit à onze participants ou participantes, se mirent en route sous la conduite d'un moniteur (ou monitrice) expérimenté. Leur pérégrination les conduisit à travers toute la partie supérieure du Tessin (Sopra Ceneri) et ils couvrirent au total près de 200 kilomètres. Le soir, les dix groupes se succédèrent dans dix logements éparpillés dans le canton. Le plan de marche avait été établi de telle façon que, le soir, deux groupes se retrouvent dans le même logement, ceci afin que les jeunes Suisses de l'étranger n'apprennent pas seulement à connaître le pays et ses habitants mais pour qu'une camaraderie internationale s'établisse aussi entre eux. Quel que fut l'emplacement des logis, dans le romantique Val Verzasca, au bord du splendide (mais très sale) Lago Maggiore ou encore le long de l'historique route du Gotthard, les participants s'amusèrent fort bien et il leur importa peu que leur logis ait le confort d'un hôtel – comme à Bodio par exemple – ou comme à d'autres endroits, plutôt l'aspect d'un camp militaire. Un jour de repos succédait à deux jours de marche, au cours duquel les groupes entreprenaient des visites, du sport ou des jeux. Ou alors ils se délassaient tout simplement. Cette dernière possibilité fut très appréciée, les participants éprouvant l'irrésistible besoin de reposer leurs pieds endoloris! Du reste, ces mêmes pieds donnèrent beaucoup à faire au chef du Ser-

vice des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger, qui dirigeait le camp. Il dut en effet assurer le transport vers le camp de base de tous ceux qui avaient trop d'ampoules pour continuer la marche. En un ou deux jours ils étaient d'ailleurs à nouveau sur pied.

Les participants fixèrent eux-mêmes le programme des journées. Ils eurent toujours leur mot à dire lorsqu'il s'agissait de décider quelles distances seraient parcourues le lendemain en train, en auto postale, en bateau ou à pied, lorsque des discussions surgirent à propos des menus – ce qui se produisit fréquemment – ou lorsqu'il y eut un problème à résoudre. Pour assurer le parfait déroulement du camp et le bien-être des participants une petite équipe se trouvait en permanence à Giubiasco. Le matin, après réception des rapports des chefs de groupe sur les décisions prises quant au déroulement de la journée, il convenait d'organiser les visites aux différents groupes. Ici il y avait des vivres à apporter, là un participant ne pouvant plus marcher à cause d'ampoules devait être ramené au camp de base. Dans une localité il fallut calmer des esprits qui s'étaient échauffés au cours d'une querelle, dans une autre il fallut ramener à des proportions normales le zèle de certains.

Après les visites aux groupes, qui duraient presque jusqu'au soir, il fallait attendre les rapports des chefs de groupes. Ceux-ci étaient tenus d'entrer en communication avec le camp de base, entre 6 et 8 heures du soir, afin d'informer le chef de camp sur les événements du jour écoulé. Si rien de spécial ne s'était passé, les personnes restées au camp de base pouvaient

elles aussi profiter encore un peu de leur soirée. Oui, mais! Un soir, je m'en souviens très exactement, nous étions assis à quatre dans le bureau de Giubiasco, attendant impatiemment les appels téléphoniques et nous réjouissant déjà du jass que nous nous promettions de faire devant un bon verre de vin. Peu après 7 heures nous avions déjà eu les appels de 9 groupes, pour lesquels tout allait pour le mieux. 7 heures et demie et le dernier groupe ne s'était toujours pas manifesté.

A huit heures moins le quart nous étions déjà assez fâchés: «Si seulement Hans pouvait appeler!» Entre-temps huit heures étant arrivé et la sonnerie du téléphone n'avait toujours pas retenti. Malheureusement, le groupe dont l'appel manquait encore, se trouvait au «Campo sportivo» de Tennero, où nous n'étions que tolérés, ayant eu du «fil à retordre» avec la direction. Nous avions été avertis: «S'il se passe la moindre chose, vous devrez «plier bagages». Il était maintenant huit heures et demie et il ne restait plus qu'une possibilité: le chef de camp s'engouffra dans sa jeep et prit la route. Adieu jeu de cartes et bon vin! Une heure et demie plus tard le cas était éclairci. Hans, le chef de groupe, était terriblement embarrassé: «J'ai complètement oublié de téléphoner!» Le groupe au complet était arrivé depuis long-temps déjà au «Campo Sportivo» et était même en train d'organiser une petite fête.

Le jeudi 9 août tous les groupes se retrouvèrent à Giubiasco. Il fallut toute une journée pour que matériel et participants reprennent un aspect acceptable et soient dignes de réintégrer notre monde civilisé. Le vendredi une grande soirée d'adieu eut encore lieu et le lendemain, dès le lever du soleil, nos jeunes s'éparpillèrent à nouveau dans toutes les directions du globe. Au revoir, jeunes amis, à une prochaine fois!



Camps de ski 1974

Comme chaque année, le Service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger organise des camps de ski ouverts à chaque jeune Suisse de l'étranger, âgé de 15 à 24 ans. Les participants seront répartis en différentes classes de ski allant bien sûr des débutants aux avancés. Si le sport sera roi, il y aura quand même de la place pour des manifestations récréatives, culturelles et d'échanges d'idées entre nos participants de différents pays, une large part étant tout naturellement consacrée à des thèmes suisses. Par expérience, nous constatons que l'ambiance la meilleure règne dès que chacun a de l'égard pour autrui et qu'il a apporté, en venant au camp, une dose de vitalité lui per-

mettant également de s'acclimater aux règles de la vie communautaire. Avant de repousser nos offres soumises, songez que vous pouvez bénéficier d'une réduction de prix lorsque votre demande nous parvient accompagnée d'une confirmation de votre consulat. A côté de cela, vous êtes assuré contre les accidents et tout en mettant à la disposition de ceux que cela intéresse des équipements de skis, pour autant qu'ils en fassent la demande sur la feuille d'inscription, nous vous laisserons le soin de régler vous-même les taxes de remonte-pente divers. Les groupes seront dirigés par des jeunes moniteurs venus de toute la Suisse qui se font déjà un plaisir de vous connaître.

Camp de Schönenried

Date: 11–22 mars 1974
Habitation: Chalet «der Länggass-Schulen»
Altitude: 1250 m
Canton: Berne
Nombre des places disponibles: 45
Prix: fr.s. 140.—
Inscription: jusqu'au 8.2.1974
Bonne humeur: obligatoire

Camp de Melchsee Frutt

Date: 1–11 avril 1974
Habitation: Maison de ski «Bergfrieden»
Altitude: 1950 m
Canton: Obwald
Nombre de places disponibles: 30
Prix: fr.s. 140.—
Inscription: jusqu'au 8.2.1974
Bonne humeur: obligatoire



Inscription pour le camp de ski de:

Nom	Prénom		
Date de naissance	Lieu d'origine en Suisse		
Profession	Skis et bâtons désirés	oui	non
Adresse complète			
Pays et arrond. consulaire			
Proposition pour l'organisation des soirées			

Problèmes concernant l'AVS facultative

Ce n'est pas moins de 7000 Suisses de l'étranger qui ont profité au 30 septembre de l'ouverture extraordinaire qui vous est offerte en 1973 et le cap des 10 000 adhésions sera très certainement atteint et dépassé au 31 décembre 1973. La revue vous a apporté, depuis fin 1972, les modalités d'adhésion et les innovations apportées par la 8^e révision. Je prie chacun de s'y référer au cas où il aimerait connaître le procédé d'affiliation à l'AVS.

Au cours des débats de la Commission fédérale AVS, qui a précédé l'introduction de la 8^e révision, de nombreuses questions ont été soulevées concernant l'assurance facultative et une Sous-Commission a été instituée au sein de laquelle l'Organisation des Suisses de l'étranger est représentée, pour examiner en détail les dispositions actuelles de cette partie importante de l'AVS. La première séance de cette Sous-Commission se tiendra au printemps 1974 et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des développements.

L'Office fédéral des assurances sociales, en collaboration avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger, ont préparé une liste de ques-

tions qui vont être traitées par la Sous-Commission précitée et nous avons bien sûr tenu compte, dans cette liste, des différentes questions posées par nos nombreux correspondants. Il serait fastidieux de vous indiquer tous les problèmes qui seront abordés mais voici les plus importants:

- a) Faut-il créer une assurance facultative financièrement autonome?
- b) Limitation ou suppression de l'âge d'adhésion?
- c) Possibilité de rachat d'années de cotisations?
- d) Statut de la femme dans l'assurance facultative?
 - 1. Faut-il maintenir le principe de l'unité de couple en matière d'adhésion?
 - 2. Cas de la Suisse sans activité lucrative mariée à un étranger?
 - 3. Quel doit être le statut de la femme dont la mari étranger décède? Doit-elle être considérée, pour l'assurance facultative, comme veuve ou célibataire?
- e) Allégement des cotisations? Ce qui permettrait de rendre l'AVS attractive aux Suisses résidant dans des pays qui connaissent une assurance sociale

suffisante, ce qui permettrait de limiter la double assurance.

- f) Procédure simplifiée de taxation du revenu et de la fortune. Faut-il introduire des classes de revenu?
- g) Un problème très actuel se pose, c'est la fixation du cours de conversion du paiement des cotisations et des rentes.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit là que de questions et que les Suisses de l'étranger ne doivent pas s'attendre automatiquement à de profondes modifications car dès que l'on touche une partie de l'AVS, obligatoire ou facultative, il devient nécessaire de réviser ou d'adapter l'ensemble de la loi.

Un point me paraît très délicat, il s'agit de la question – a) autonomie financière de l'assurance facultative –. Une telle opération obligerait les Suisses de l'étranger à balancer leurs entrées avec les sorties, ce qui aurait un effet regrettable sur les rentes, car on compte que le montant pour 1973 sera de 14 à 15 millions pour les cotisations, tandis que les rentes atteindront pendant la même période plus de 120 millions. Cette différence s'accentuera encore par l'augmentation prévue des rentes au 1^{er} janvier 1975.

SSE Lucien Paillard

La Suisse au fil des jours

13 août

C'est dans une ambiance de kermesse qu'a débuté le 70^e marché-concours national de chevaux, qui s'est tenu à Saignelégier. 5000 personnes de toutes les parties de la Suisse et des pays limitrophes ont assisté à l'élection du plus beau cheval de la race des Franches-Montagnes.

25–26 août

Le «Nebelspalter» fête ses 99 ans et publie à cette occasion un cahier spécial, où les collaborateurs permanents de la maison, traduisent la présence helvétique, avec une ironie légère.

4 septembre

Le préposé du Conseil fédéral à la

stabilisation du marché de la construction libère 632 communes des interdictions de démolir et de construire prononcées le 20 décembre 1972.

8 septembre

La 54^e Foire nationale d'automne s'ouvre à Lausanne avec plus de 2500 exposants, les trois hôtes